

Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID)

Par: Charles-Antoine St-Jean, FCPA, FCA

Président, Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité

Ordre du jour

- Bref historique
- CCNID Aujourd'hui
- Rôle
- Deux premières normes
- Prochaines étapes
- Impact sur la chaîne d'approvisionnement
- Comment vous préparer

CCNID: Bref historique

- Mai 2021, Comité d'examen indépendant de la normalisation au Canada (CINCC) a recommandé de créer un Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID).
- Juin 2022, Conseil de surveillance des normes d'audit et de certification (CSNAC) et le Conseil de surveillance des normes d'audit et de certification (CSNAC) ont annoncé leur approbation d'un Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID).
- Automne 2022, appel de candidatures pour la présidence et les membres du conseil.

CCNID: Aujourd'hui

- Mars 2023, nomination du premier président inaugural et de la première cohorte de trois membres
- Juin 2023, nomination de la deuxième cohorte pour atteindre quorum décisionnel
- Septembre 2023, nomination de la troisième cohorte
- Janvier 2024, cohorte optionnelle.
- Surveillance assurée par le Comité de mise en œuvre de la CCNID pour les 18 premiers d'opération

Rôle

- CCNID travaille avec l'ISSB pour développer et soutenir l'adoption des normes d'information sur la durabilité des IFRS.
- CCNID veille également à ce que les normes soient adaptées aux besoins du Canada

Première norme - S1

- Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité, inclus objectives et base de TCFD notamment:
 - » Gouvernance
 - » Stratégie
 - » Gestion des risques
 - » Indicateurs et cible
- **Autres caractéristiques:**
 - » Entité comptable, Informations interreliées, Image fidèle, Importance relative, Informations comparatives, Fréquence de l'information financière, Emplacement des informations, Sources d'incertitude relative aux estimations et aux résultats, Erreurs, Déclaration de conformité.

Première norme - S2

2022 Exposé-sondage:

- S2: Informations à fournir en lien avec les changements climatiques: ex. Risque Physique et Risque Transition (technologie innovation, politique climatique, changements de demande dans le marché (ex. véhicules électriques))

Prochaines étapes

- Publication des normes IFRS S1 et S2 définitives: prévue juin 2023
- Date d'entrée en vigueur - 1er janvier 2024: *Allégement de transition d'un an en place pour IFRS S1
- *sur la base des informations contenues dans les documents de la réunion du conseil d'administration de l'ISSB d'avril 2023

- Consultation sur les priorités de l'ordre du jour : prévue mai 2023
- Consultation sur la méthodologie pour améliorer l'applicabilité internationale des normes SASB: prévue : mai 2023

Impact sur la chaîne d'approvisionnement

- Impact immédiat (grande entreprise) qui fait appel à des capitaux publique.
 - La divulgation sur la durabilité deviendra obligatoire par voie de réglementation ou par la nécessité de compétitivité.
 - La divulgation sera en amont et en aval.
- Janvier 2024: EU *CSRD sera appliqué (janvier 2026 pour PME)
 - Divulguer l'impact sur l'environnement, la société, sujets de durabilité, et exige l'audit (l'assurance) des informations communiquées.
 - Les compagnies doivent intégrer les critères ESG dans leurs rapports.
 - Impact: 50,000 entreprises concernées par l'exigence; dont 10,000 entreprises non-européennes

*CSRD: Corporate Sustainability Reporting Directive

Impact sur la chaîne d'approvisionnement

- Juin 2023 *CS3D (vote):
 - Rendre obligatoire diligence de l'environnement et des droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement, plans de transition accorde avec 1,5 degrés Celcius.
 - Commence Janvier 2030
- Impact indirect et progressif pour les participants à la chaîne de valeur de la grande entreprise, soient les PME.
 - Divulgation de plus d'informations, par. ex. des gaz à effet de serre, diversité, droits de la personne etc...
 - Accessibilité aux couvertures d'assurance, services financiers, etc.

*CS3DM Corporate Sustainability Due Diligence Directive

Prochaines étapes

- Éducation de vos conseils et de vos équipes de direction.
- Assignation d'un cadre responsable:
 - Équipe multidisciplinaire (Finance/Contrôle Interne, Opérations, Juridique, Technologie, Ventes, etc).
 - Nouvelles compétences.
- Premier inventaire des informations requis de vos:
 - Clients stratégiques.
 - Fournisseurs stratégiques.

Questions



Tribune.FRASCanada.ca



S'ajoute aux autres activités de consultation



S'inscrit dans le cadre de la procédure officielle



Aide à la recherche et à la prise de décisions fondées sur des faits



Élargit notre rayonnement auprès des parties prenantes



En ligne et facile d'utilisation

Pour rester au courant

Échos normes

Tout sur les normes d'information financière et de certification au Canada

Infolettre bimensuelle : frascanada.ca/fr/mon-compte/abonnement

- Personnalisez votre abonnement

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

-  [FRAStandardsCanada](https://www.facebook.com/FRAStandardsCanada)
-  [Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité \(CCNID\)](https://www.linkedin.com/company/conseil-canadien-des-normes-d-information-sur-la-durabilite-ccnid)



Normes d'information financière
et de certification
Canada

Pour en savoir plus, consultez www.frascanada.ca

Contact

Charles-Antoine, FCPA, FCA

Président, Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité
Normes d'information financière et de certification Canada

✉ charles-antoine.st-jean@cssb-ccnid.ca